

Pays Saint-Lois



Un renouveau démographique

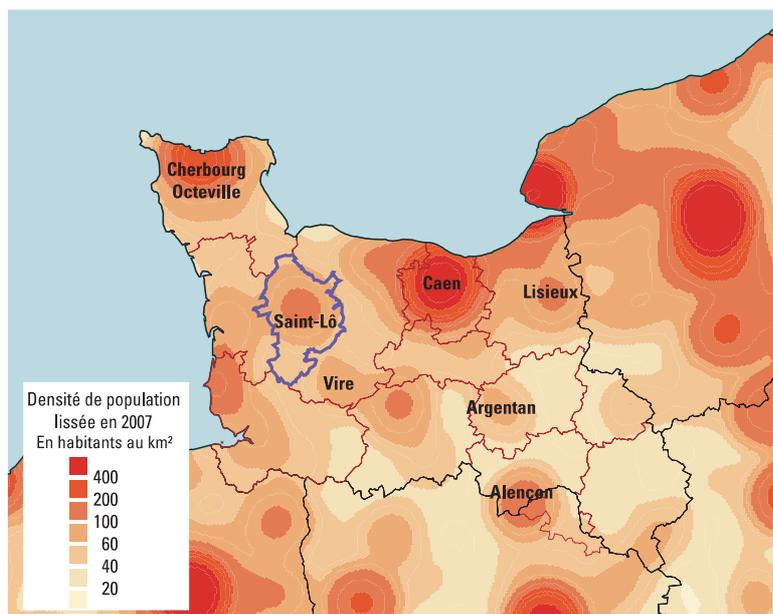
Depuis 1999, le pays Saint-Lois gagne de nouveau des habitants grâce à un excédent naturel combiné à un solde migratoire devenu positif. Cette croissance de la population concerne surtout les zones rurales à l'ouest et au sud de Saint-Lô. S'il tend aussi à vieillir, ce territoire reste jeune comparativement aux autres pays. Les nouveaux arrivants sont en majorité des familles. En revanche, les jeunes partent et les seniors préfèrent les pays côtiers. L'emploi se concentre de plus en plus dans le pôle économique de Saint-Lô.

Arrivée de nouveaux habitants

En 2007, 79 200 personnes habitent le pays Saint-Lois, soit 5 % de la population bas-normande. Après une légère baisse dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, la population du pays Saint-Lois connaît un essor démographique depuis 1999. La progression annuelle moyenne de la population est ainsi passée de - 0,1 % entre 1990 et 1999 à + 0,5 % sur la dernière période 1999-2007. Ce regain démographique ne profite pas à l'ensemble du territoire. Les zones rurales du pays gagnent des habitants au détriment des zones urbaines. L'agglomération de Saint-Lô et le pôle rural de Torgny-sur-Vire ont perdu des habitants. La population s'accroît en revanche dans les communes de la couronne sud de Saint-Lô et de l'ouest du territoire, à la frontière avec le pays de Coutances.

◆ Superficie	981 km²
◆ Nombre de communes	99
◆ Population 2007	79 200 habitants
◆ Évolution 1999-2007	+ 2 800 habitants
◆ Densité	81 hab/km²
<i>Région</i>	<i>83 hab/km²</i>
◆ Part des moins de 20 ans en 2007	24 %
<i>Région</i>	<i>25 %</i>
◆ Part des 60 ans et plus en 2007	24 %
<i>Région</i>	<i>23 %</i>
◆ Nombre d'emplois en 2006	34 600
◆ Population active ayant un emploi en 2006	34 200

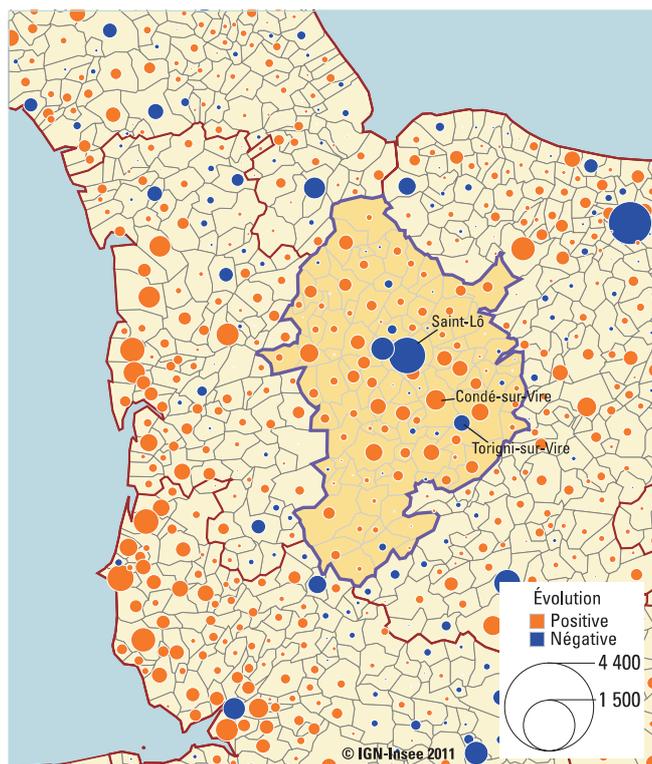
Densité de population lissée



Source : Insee, recensement de la population 2007



Variation absolue de la population entre 1999 et 2007



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2007 exploitations principales

Un surplus des naissances sur les décès, combiné à un solde migratoire aujourd'hui excédentaire, contribuent à la croissance de la population entre 1999 et 2007. Cependant, depuis 1982, cet excédent naturel diminue : pour 100 décès entre 1982 et 1990, il y avait 154 naissances, et seulement 128 sur la période 1999-2007.

Le vieillissement qui affecte la Basse-Normandie s'observe aussi dans le pays Saint-Lois. Pour 100 jeunes de

moins de 20 ans, le territoire comptait 63 habitants âgés de 60 ans ou plus en 1990. Dix-sept ans plus tard, ils sont 97. Le vieillissement de la population est plus marqué aux extrémités nord et sud du pays. En 2007, le canton de Percy rassemble 135 seniors pour 100 jeunes et le canton de Saint Jean-de-Daye en réunit 109.

Cependant, le pays dans son ensemble reste relativement jeune : il fait partie des six pays bas-normands où la part des jeunes reste supérieure à celle des seniors.

Saint-Lô, principal pôle d'attraction du territoire

En 2006, le pays Saint-Lois compte près de 34 600 emplois, soit 6 % de l'ensemble des treize pays bas-normands. Avec 70 % des emplois, le tertiaire reste la spécialité du pays. Les services administratifs y sont plus présents qu'ailleurs. La santé et l'action sociale sont les principaux employeurs. La construction est également un secteur prépondérant dans l'économie du pays.

L'agglomération de Saint-Lô, seul pôle urbain du pays, voit son rôle de pôle économique central s'amplifier : en 2006, elle réunit 59 % de l'emploi, soit deux points de plus qu'en 1999. Cependant, elle ne rassemble que 39 % de la population du territoire. L'emploi est resté quasiment stable dans les deux pôles d'emploi ruraux du pays, Condé-sur-Vire et Torigni-sur-Vire. Ils rassemblent respectivement 1 800 et 1 100 emplois.

La concentration des activités économiques dans l'agglomération saint-loise, couplée à des choix résidentiels drainant les habitants vers des périphéries toujours plus éloignées, entraîne une hausse tendancielle des déplacements. En 1968, seuls 19 % des actifs occupés du pays changeaient de commune pour rejoindre leur lieu de travail. Ils étaient 58 % en 1999, et sont 64 % aujourd'hui. La majeure partie d'entre eux exercent néanmoins une activité au sein du pays, qui

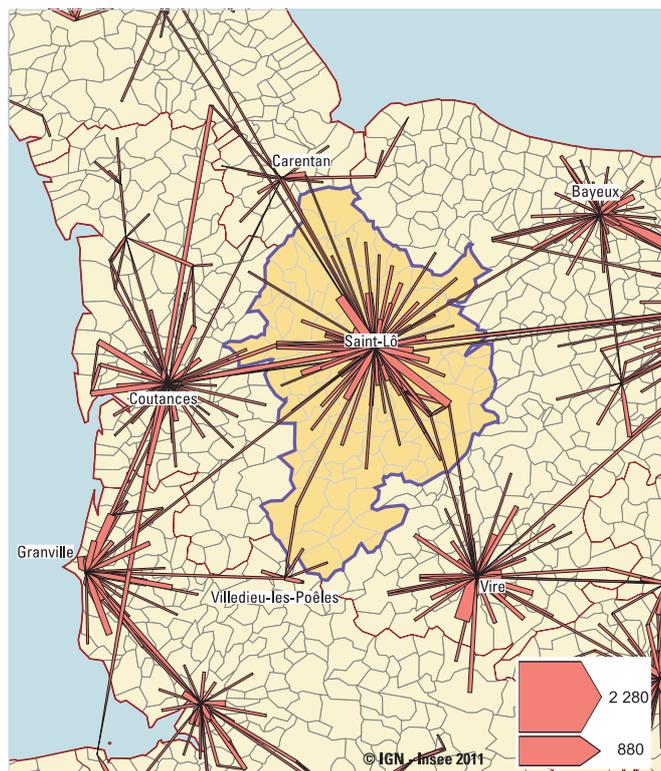
Lieu de travail des actifs résidant dans le pays Saint-Lois

	1999	2006
Population active ayant un emploi résidant dans le pays Saint-Lois	31 700	34 200
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	42,3 %	36,4 %
Part des actifs travaillant dans le pays Saint-Lois (mais hors de leur commune de résidence)	42,0 %	45,4 %
Part des actifs travaillant hors du pays Saint-Lois	15,7 %	18,2 %
Distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs ayant un emploi*	8 km	9 km
Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant hors de leur commune de résidence*	14 km	15 km
Durée moyenne du trajet domicile-travail pour tous les actifs	10 mn	11 mn

* seules les distances inférieures à 250 km ont été prises en compte.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

Principaux flux de déplacements domicile-travail du pays Saint-Lois

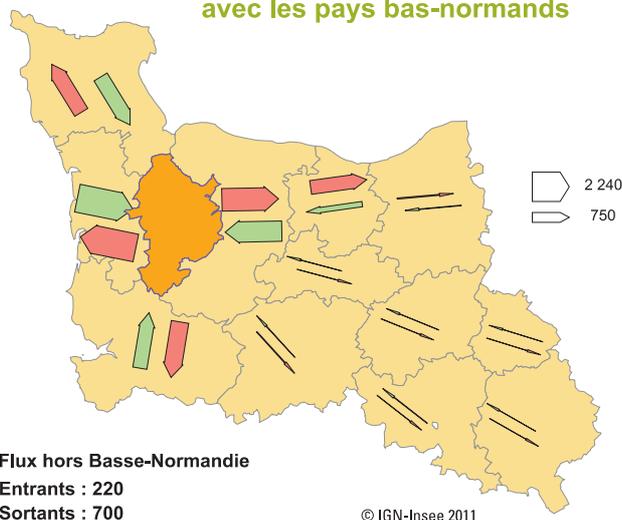


Source : Insee, recensement de la population 2006

offre plus d'emplois qu'il ne compte d'actifs occupés. A l'intérieur du territoire, les déplacements convergent essentiellement vers l'agglomération saint-loise.

Seuls 18 % des actifs, soit 6 200 personnes, doivent quitter le pays Saint-Lois pour se rendre sur leur lieu de travail. Près des trois quarts d'entre eux se dirigent vers les pays limitrophes : de Coutances (1 550 sortants), du Bessin au Virois (1 250 sortants), de la Baie du Mont

Déplacements domicile-travail avec les pays bas-normands



Flux hors Basse-Normandie
Entrants : 220
Sortants : 700

© IGN-Insee 2011

Source : Insee, recensement de la population 2006

Saint-Michel (960 sortants) et du Cotentin (840 sortants). Dans une moindre mesure, leur lieu de travail se situe aussi dans le pays de Caen ou hors de Basse-Normandie, notamment en région parisienne ou en Bretagne.

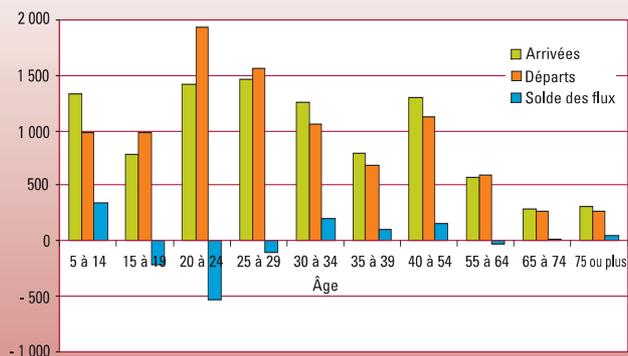
Parallèlement, 7 000 emplois sont pourvus par des actifs résidant hors du territoire. Près de 2 240 viennent du pays de Coutances, 1 630 du pays du Bessin au Virois, 1 220 du pays du Cotentin et 1 120 du pays de la Baie du Mont Saint-Michel.

Entre 1999 et 2006, les trajets domicile-travail se sont très légèrement allongés. En 2006, les actifs du pays Saint-Lois parcourent, en moyenne, 9 kilomètres pour rejoindre leur travail. Cependant, pour la moitié d'entre eux, cette distance n'excède pas 5 kilomètres. Si on ne considère que les actifs qui changent de commune pour travailler, leur trajet est, en moyenne, de 14,7 kilomètres en 2006, contre 13,6 kilomètres sept ans plus tôt. Les actifs du pays Saint-Lois mettent moins de temps à rallier leur lieu de travail que leurs homologues de l'ensemble des pays bas-normands : 11 minutes contre 13 minutes en moyenne.

Un retour à l'équilibre entre départs et arrivées

Entre 2001 et 2006, 9 490 personnes âgées de cinq ans et plus se sont établies dans le pays Saint-Lois et 9 450 en sont parties. Déficitaires dans les années quatre-vingt-dix, les migrations sont devenues faiblement excédentaires. Entre 2001 et 2006, 9 100 habitants ont, par ailleurs, changé de commune tout en restant dans le pays Saint-Lois.

Bilan migratoire sur cinq ans du pays Saint-Lois



Source : Insee, recensement de la population 2006

En 2006, les nouveaux résidents représentent 14 % de la population du territoire. Ceux-ci se sont installés surtout aux limites du pays, mais aussi dans l'agglomération de Saint-Lô.

Les deux tiers d'entre eux sont originaires d'un des douze autres pays bas-normands, en majorité des pays limitrophes (Pays de Coutances, du Bessin au Virois, du

Cotentin et de la Baie du Mont Saint-Michel). Ces nouveaux venus sont surtout des familles : 46 % d'entre eux sont âgés de 30 à 54 ans et sont accompagnés de leurs enfants. Les jeunes de ces pays viennent également s'installer dans le territoire afin de poursuivre une formation ou obtenir un premier emploi : parmi les arrivants des pays bas-normands, un tiers sont des jeunes âgés de 20 à 29 ans. Seuls 11 % ont plus de 55 ans.

Le pays Saint-Lois a également attiré près de 1100 habitants d'Île-de-France. Plus de la moitié d'entre eux sont des actifs de 30 à 54 ans, souvent accompagnés d'enfants de moins de 15 ans. Un tiers des Franciliens ont par ailleurs plus de 55 ans.

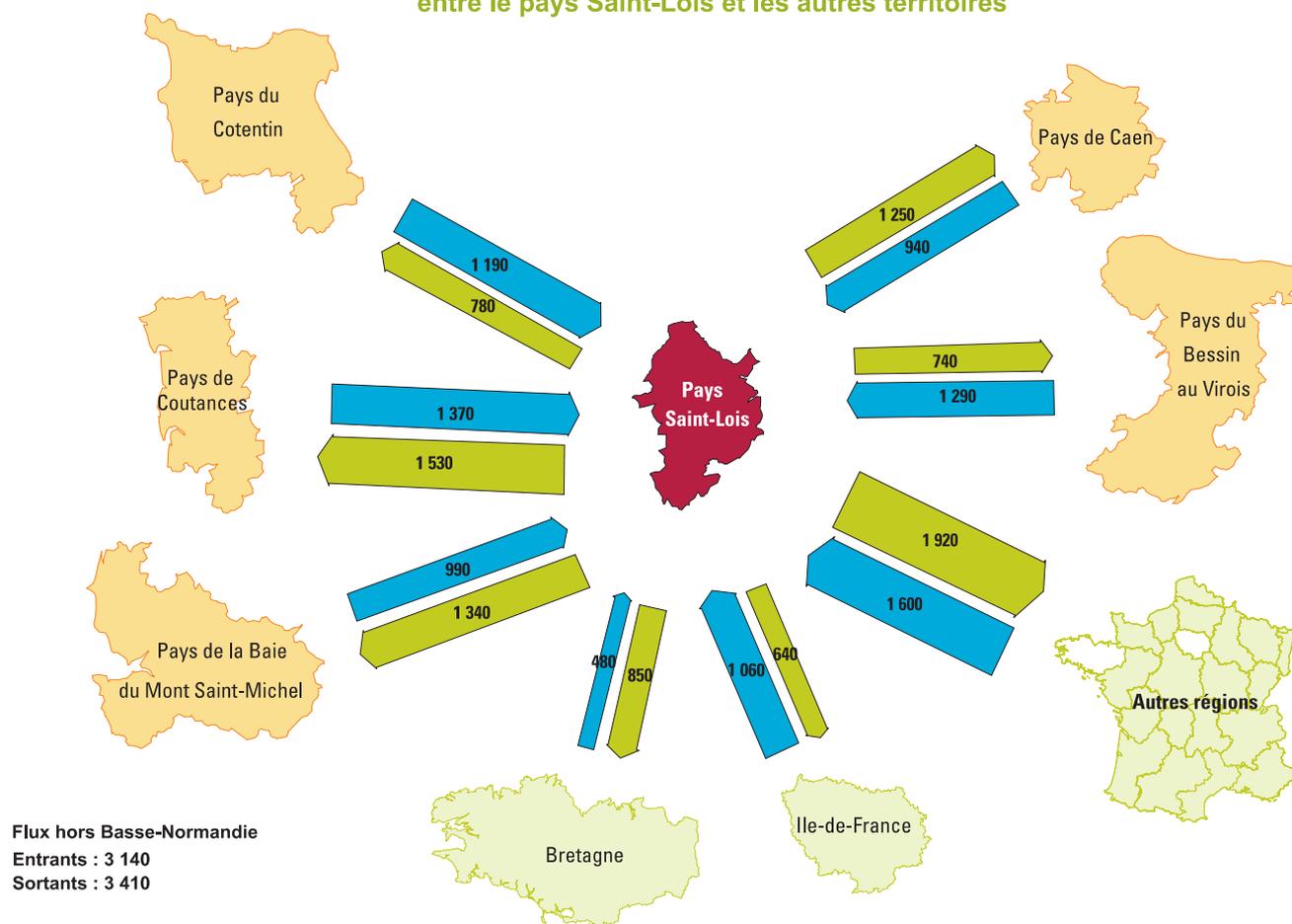
Dans le sens inverse, plus de six partants sur dix élisent domicile dans un autre pays bas-normand, notamment

les pays de Coutances, de la Baie du Mont Saint-Michel ou de Caen. Près d'un migrant sur dix réside aujourd'hui en Bretagne et 7 % en région parisienne.

Le déséquilibre entre les départs et les arrivées concerne seulement les jeunes de 15 à 29 ans qui représentent 47 % des départs. Le pays de Caen, l'Île-de-France ou la Bretagne sont des destinations privilégiées par ces jeunes en quête d'un premier emploi ou d'un lieu d'études. Les familles et les retraités quittant le pays Saint-Lois, choisissent de vivre dans les pays du bord de Manche, Coutances et Baie du Mont Saint-Michel.

Comme tous les pays du département, le pays Saint-Lois voit ses jeunes partir. Cependant, ce territoire attire moins les seniors que ses voisins Manchois.

Principaux échanges migratoires entre le pays Saint-Lois et les autres territoires



Source : Insee, recensement de la population 2006